

PROVINCE DE LUXEMBOURG
Commune de LIBRAMONT

ARRETE DE POLICE

La Bourgmestre,
Considérant,

- Que l'ASBL BATT Tri & Trail représentée par Madame Eléonore ANDRE sollicite l'occupation du domaine public à Libramont pour organiser le BATT ECO – Triathlon à partir du 23-05-25 jusqu'au 26-05-25
- Qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des usagers de la voie publique, des participants et de la circulation routière en général ;

Vu la loi relative à la Police de la Circulation routière du 16 mars 1968

Vu l'arrêté Royal du 01 décembre 1975 portant règlement sur la police de la circulation routière et de l'usage de la voie publique;

Vu l'arrêté ministériel du 11 octobre 1976 fixant les dimensions et les conditions particulières de placement de la signalisation routière;

Vu l'A.G.W du 16 Décembre 2020 relatif à la signalisation des chantiers et des obstacles sur la voie publique et l'A.G.W du 06 Juin 2024 le modifiant;

Vu la nouvelle loi communale dans son article 133 al. 2 et 135 § 2 fixant les mesures de sécurité, tranquillité et salubrité publiques ;

ARRETE QUE :

A partir du 23-05-25 à 07h30 jusqu'au 26-05-25 à 12h00

Article 1 : La circulation des véhicules sera interdite à Libramont, RN826, entre la rue Suzerain et la rue Menil. Une déviation locale sera mise en place dans les deux sens de circulation :

- Au carrefour de la rue Suzerain, déviation vers la route Fontaine au Bois sur 610 mètres
- A droite, vers Freux-Menil, sur 1200 mètres
- Dans Freux-Menil, continuer sur la rue Menil vers la RN826
- L'accès au local Théâtre sera uniquement possible en venant de l'Ecole vers la RN826 (signal D1)

Le 24 et 25-05-25 de 09h00 jusqu'à 19h00

Article 2 : La circulation des véhicules sera interdite sur l'ensemble du parcours entre le passage du drapeau rouge et du drapeau vert. La circulation des chevaux sera également interdite sur le circuit

Article 3 : La circulation des véhicules sera également interdite à Freux :

- Rue de la Cortaille, de la RN826 jusqu'au centre de Bougnimont
- Rue de la Cortaille du n°1 jusqu'au n°41
- Rue du Menil après le parc à vélo (le long du château)
- Rue du Moulin (sur l'entièreté)

Des déviations locales seront mises en place.

Le 24 et 25-05-25 de 09h00 jusqu'à 19h00

Article 4 : Le stationnement des véhicules sera également interdite à Freux :

- Rue du Menil après le parc à vélo (le long du château)
- Rue du Moulin (sur l'entièreté)

Article 5 : L'arrêt, el stationnement et la circulation des véhicules autres que ceux de l'organisation et des services de secours seront interdits sur toute la longueur du parcours. La même interdiction s'appliquera aux voiries, y compris chemins, sentiers aboutissant sur ledit parcours.

Article 6 : Le stationnement des véhicules sera interdit à Freux, rue de l'Etang Maria du carrefour avec la rue Fontaine du Bois jusqu'au carrefour avec le n°89 de la rue Menil de part et d'autre de la voirie, excepté sur le parking en face de l'Ecole et moyennant la mise en place de **signaux E3 au minimum 24 heures à l'avance.**

Article 7 : L'ensemble de la signalisation (**E3 au minimum 24 heures à l'avance**, C3, F41, A51 « Course ») sera mise en place et enlevée par les organisateurs et le Service des travaux de la Ville de Libramont. Une attention toute particulière sera de mise avec le placement de balises lumineuses sur la signalisation barrant les routes à Freux.

Article 8 : Le texte du présent arrêté de police pourra être consulté par le public aux valves de l'Hôtel de ville ou au secrétariat communal durant les heures d'ouverture des bureaux. Il sera également apposé sur la signalisation mise en place.

Article 9 : Un recours contre la décision du présent arrêté peut être introduit devant le Conseil d'Etat dans les 60 jours à partir de la notification du présent document.

Des expéditions de la présente sont adressées à :

- Zone de Police Centre Ardenne à Bastogne – DOC – Cellule Ops
- Zone de Secours Luxembourg
- TEC Libramont
- L'ASBL BATT Tri & Trail – Rue Philippe COLLETTE n°1 – 1390 BOUSSUT

Fait à **LIBRAMONT**, le 17-04-25

La Bourgmestre

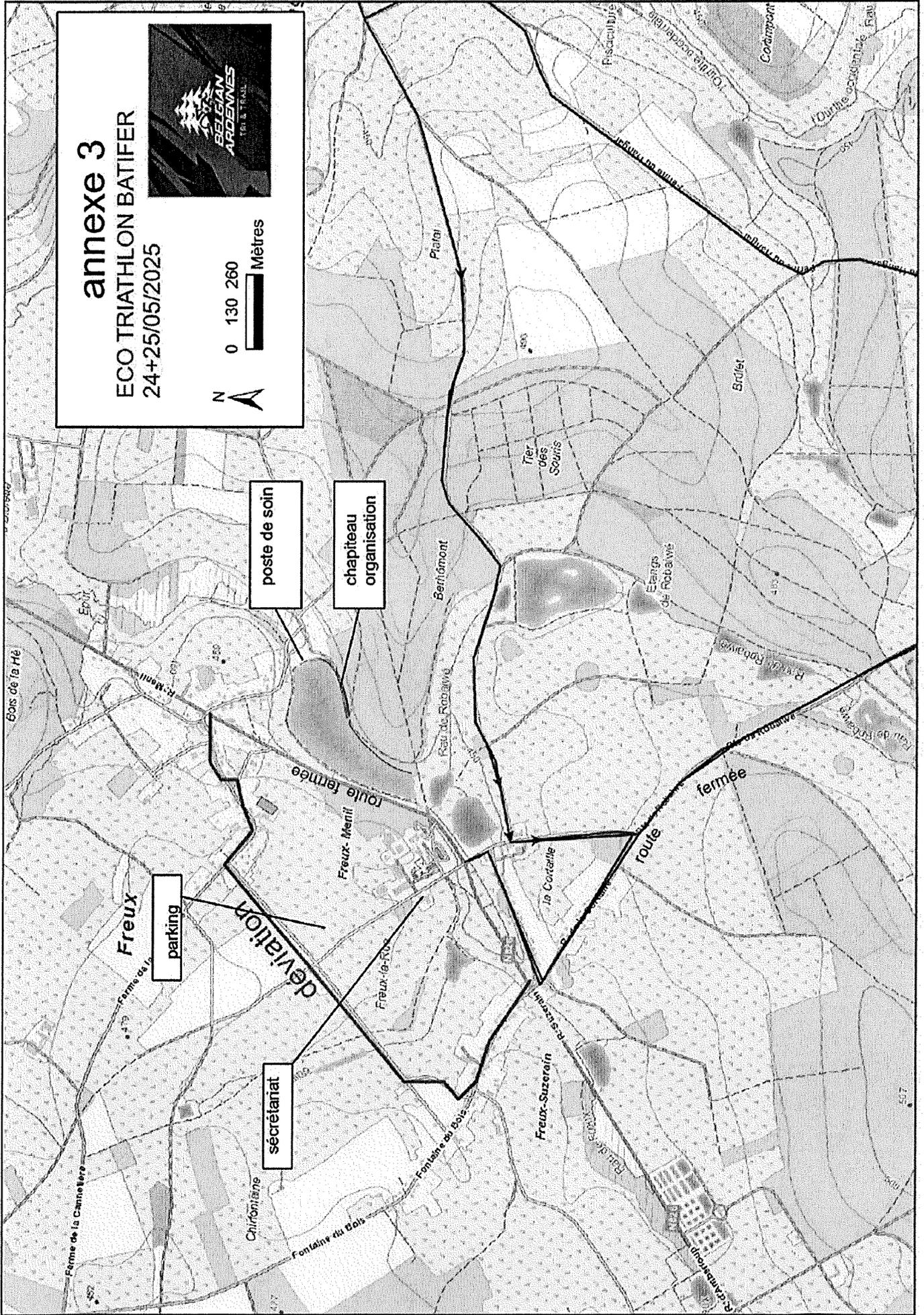
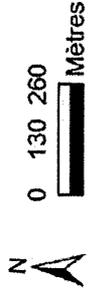
L. CRUCIFIX



annexe 3

ECO TRIATHLON BATIFER

24+25/05/2025



rdv secours 1

49.96664, 5.44274

rue suzerain 6 - 6800 FREUX

poste soin + ambulance

ORGANISATION

49.974478, 5.45900

rue du moulin 22 - 6800 Freux

ANNEXE 4 - crash map provisoire

24+25 MAI 2025
dispositif sécurité
et soins



RESPONSABLE SECURITE ORGANISATION
LIONEL HAESEN : XXXXXXXX

RESPONSABLE POLICE

SAMEDI + DIMANCHE

ALAND DIEUDONNE Gsm : +xxxxxx

0 240 480

N



0 Mètres



rdv secours 2

49.93296, 5.49335

voie du paradis 15 - 6800 LIBRAMONT

(LANEUVILLE)

TOUJOURS ENTRER DANS LE DISPOSITIF
DANS LE SENS DE LA COURSE !!!